

Médaille d'honneur 2013 La Chambre rend hommage à quatre notaires émérites

Par Jean Lambert, notaire

Dans le cadre de la session des Cours de perfectionnement du notariat qui a eu lieu à Québec en novembre dernier, la Chambre des notaires a rendu hommage à quatre notaires en leur remettant la Médaille d'honneur 2013. Cette récompense annuelle vise à souligner une contribution ou une réalisation exceptionnelle d'un notaire qui a rejailli sur l'ensemble de la profession.

Les domaines de contribution ou de reconnaissance que vise à souligner l'attribution de cette récompense sont variés : une contribution exceptionnelle aux affaires de la profession et de l'Ordre, une contribution dans les affaires nationales et internationales, dans l'enseignement et les publications, dans les domaines social, communautaire ou politique, une contribution visant à assurer la relève de la profession, ou encore une implication exceptionnelle dans le milieu des affaires ou de la gestion. Le jury de sélection s'est donc réuni le 17 octobre dernier pour choisir les lauréats 2013. Outre le président de l'Ordre qui y siège d'office, le jury de sélection était composé de M^e Guy Bélisle, notaire en pratique privée à St-Eustache, de M^e Pierre Pepin, notaire en pratique privée à Sorel, et de M^e Réjean Villeneuve, notaire en pratique privée à Mont-Tremblant.

Jean-Paul Normand



Jean-Paul Normand a consacré une bonne partie de son précieux temps à s'impliquer activement dans des organismes de sport et de loisir. À ce titre, il a été pendant huit ans administrateur puis président de la Commission des sports et des loisirs de Lac-Mégantic. Il a également fait partie du conseil d'administration du Complexe Baie des Sables lors de l'implantation et du développement du camping, de la plage et de la base de plein air.

Ce lauréat s'est également investi sur le plan du développement économique de sa région en étant administrateur et secrétaire de la Chambre de commerce de Lac-Mégantic.

Il a aussi été président-fondateur et président du conseil d'administration de la Caisse d'entraide économique de Frontenac pendant neuf ans. Il a de plus présidé pendant 14 ans le conseil d'administration du Centre hospitalier de Lac-Mégantic. Il est actuellement administrateur de la Maison de fin de vie du Granit du Haut St-François.

Reconnaissance

Ajoutons également qu'il est toujours membre actif de plusieurs clubs sociaux et organismes de bienfaisance de la région, dont les Chevaliers de Colomb et le Club Lions de Lac-Mégantic.

Quant à son implication au sein de la profession, ce notaire a été un membre actif au sein de l'Association des notaires du district de St-François, notamment en tant qu'administrateur.

Membre et administrateur de Réseau Notarial Plus, il est le premier lauréat du titre de « membre honoraire » de ce réseau.

Malgré cet engagement de tous les instants au sein de sa communauté, il a servi sa clientèle avec passion et efficacité pendant 45 ans.

Lawrence S. Bergman



Le notaire Bergman s'est distingué par son engagement exceptionnel dans le domaine politique et communautaire.

Assermenté en 1965, il œuvre d'abord en pratique privée tout en s'impliquant activement au sein de la communauté juive du grand Montréal. En 1996, il reçoit le prix Rabbanit Sarah Herzog de la Emunah Women of Canada en reconnaissance de ses réalisations pour la communauté juive et l'État d'Israël.

Élu député de la circonscription de D'Arcy-McGee en 1994, il fut le porte-parole de l'opposition libérale en matière d'application des lois professionnelles et de protection du consommateur.

Réélu pour un troisième mandat en 2003, il est alors nommé ministre du Revenu au sein du gouvernement libéral.

Autre élection en 2007 et en 2008, même résultat : il conserve la confiance des citoyens de son comté et de son parti car il est alors nommé président du caucus libéral.

Réélu pour un sixième mandat en 2012, il reprend la charge de porte-parole officielle de l'opposition en matière de lois professionnelles. Il est aussi élu président de la Commission de la santé et des services sociaux, vice-président de la délégation de l'Assemblée nationale pour les relations européennes et membre de la Section Québec de l'Assemblée nationale pour les relations avec le Maroc.

Pour cette remarquable carrière politique qu'il mène depuis maintenant près de 20 ans et pour son engagement au sein de la communauté juive, le jury de sélection est heureux de lui décerner la Médaille d'honneur de la Chambre des notaires du Québec.

Reconnaissance

Gérard Guay



Assermenté en 1987, Gérard Guay pratique dans la région de Drummondville.

Rapidement, il s'implique dans les activités de son ordre professionnel. Ce sont ses compétences dans le domaine du droit des personnes et des régimes de protection qui retiennent l'attention. En 1998, à la demande de la Chambre, il devient membre du Comité de la réforme du *Code de procédure civile du Québec* et membre du Comité de recherche fondamentale de l'Ordre. Aujourd'hui encore, il préside le Comité de législation de la Chambre.

Au cours des 20 dernières des années, il a ainsi été associé de près à tous les projets de loi et de réforme touchant le droit des personnes et des régimes de protection. Il est notamment le corédacteur des modèles d'actes portant sur le mandat de protection et rédacteur des requêtes en matières non contentieuses du Répertoire de droit de la CNQ.

Parallèlement à cette implication de nature législative, il reste près des préoccupations des collègues notaires de sa région. On le retrouve ainsi à la présidence de l'Association des notaires de Drummondville depuis 1995.

Soucieux de contribuer activement à l'amélioration et au développement de la pratique notariale, il a participé à la création d'un réseau de notaires qui occupe aujourd'hui une place déterminante sur la scène notariale : le Réseau Notarial Plus ! Il a d'ailleurs présidé ce regroupement de 2007 à 2013.

Auteur, conférencier, formateur et chargé de cours à l'Université de Montréal, il ne refuse jamais une invitation de contribuer concrètement à la mise à jour des connaissances et des compétences des notaires et des futurs notaires.

Reconnaissance

Jacques Auger



Professeur émérite, le notaire Jacques Auger* a enseigné pendant 37 ans à la Faculté de droit de l'Université de Sherbrooke avec passion et un succès jamais démenti tant au baccalauréat qu'au programme de 2^e cycle en droit notarial.

Privatiste accompli, il est peu de domaines du droit civil qui aient échappé à son expertise puisqu'il a enseigné le droit des obligations, le droit des libéralités et des successions, les régimes matrimoniaux, le droit des biens et de la prescription, le droit des personnes et de la famille et, bien sûr, celui où il a le plus brillé, le droit des suretés.

Il est l'auteur d'au moins 70 publications dont la majeure partie est constituée de réflexions pénétrantes et inspirées tant dans son domaine de prédilection du droit des sûretés que dans les autres domaines liés au droit civil. À ces écrits de haut niveau s'ajoutent évidemment de nombreuses conférences devant des auditoires et organismes nationaux et internationaux prestigieux.

La notoriété du professeur Auger est telle que ses services et ses conseils ont été recherchés par les gouvernements et les ordres professionnels tant au Québec qu'aux niveaux fédéral et international en matière de réforme du droit.

Son expertise a maintes fois bénéficiée à la profession, et en particulier à la Chambre des notaires. Il a d'ailleurs siégé au conseil d'administration de l'Ordre et à de nombreux comités.

Le notaire Auger a aussi été un citoyen très engagé au sein de sa communauté, qu'il s'agisse de sa présence au conseil d'administration du Centre communautaire juridique de l'Estrie de celui de l'Orchestre symphonique de Sherbrooke, du conseil d'administration de la Commission de la santé et des services sociaux de l'Estrie, ou encore de la Régie régionale de la santé et des services sociaux. Il est, avec d'autres, le fondateur de la Résidence Aube-Lumière de Sherbrooke, dont il a présidé les destinées pendant de nombreuses années.

* M^c Jacques Auger est malheureusement décédé le 5 décembre 2013.